WOLXHEIM INFOS

Bulletin communal d'information

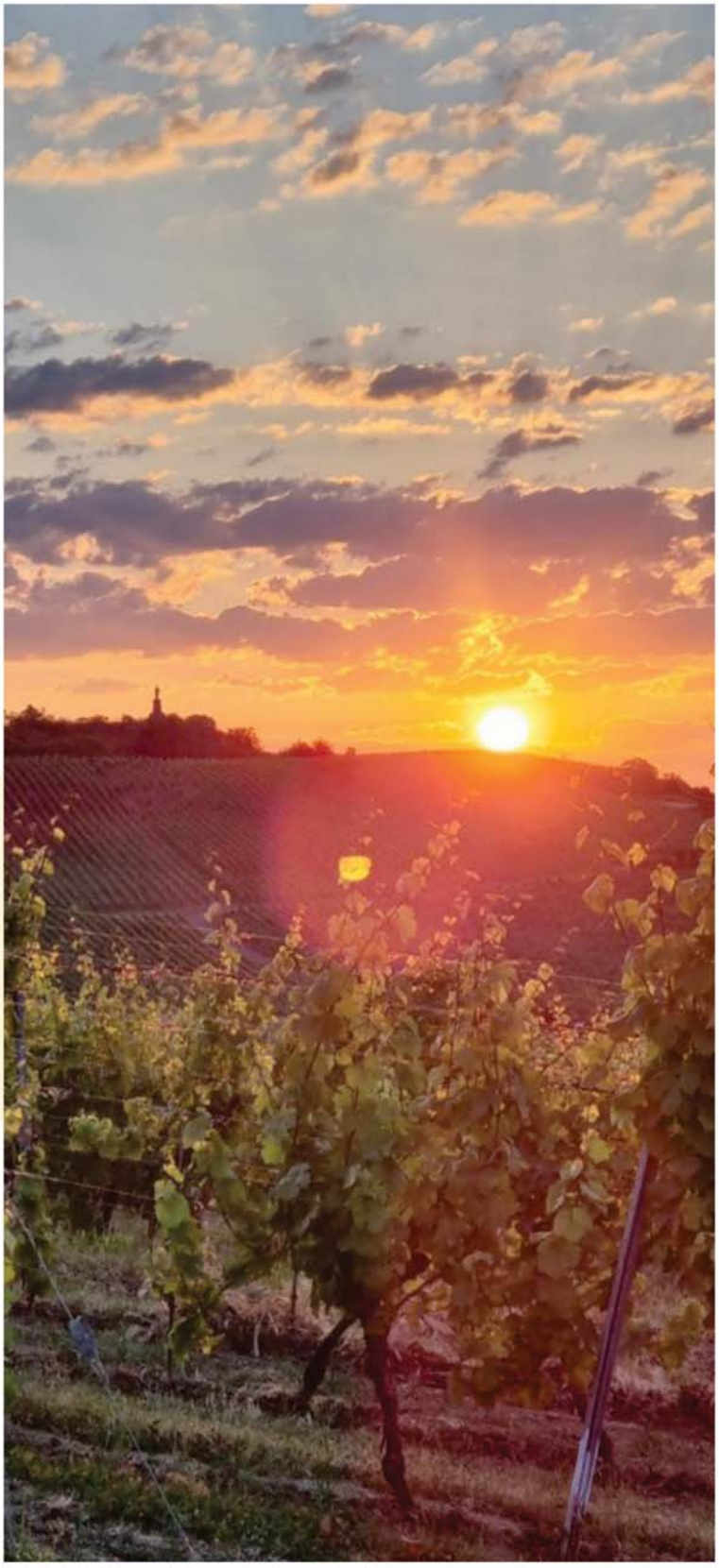

VIE COMMUNALE
Les dernières informations p. 4

VIE SCOLAIRE
Au potager et au basket p. 10

UNE PAGE D'HISTOIRE
La chapelle Saint-Denis p. 11

Juin 2023

n°39

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,
chers Wolxheimois,

L'été 2023 arrive ! Dans quelques heures, nous entrerons dans la période estivale et les départs en vacances bien mérités pour tous. Cependant avant que vous ne profitiez de vos congés n'oubliez pas de venir aux festivités du 13 juillet organisées par l'amicale des Sapeurs-Pompiers ainsi qu'à notre fête d'été du 22 juillet soutenue par l'ensemble de nos associations communales.

Durant cette première partie de l'année, le Conseil Municipal a poursuivi son travail de construction des projets qui animent la commune actuellement.

Un des premiers dossiers importants pour notre village est la réhabilitation du lotissement St-Denis : assainissement, conduites d'eau potable, éclairage, réseaux secs et voirie font partie de l'ensemble des ouvrages sur lesquels nous travaillons ardemment avec l'aide de la maitrise d'œuvre.

Deux autres gros projets structurants avancent également en parallèle :

- La mise aux normes des nouveaux vestiaires et sanitaires pour notre section sportive a fait partie de mes engagements. Pouvoir l'accueillir dans de meilleures conditions et répondre aux normes actuelles sont de nos jours plus que nécessaire.
  Je tenais aussi à remercier les membres du CS Wolxheim pour l'organisation du chalenge Anthony GOETZ et le soutien qu'ils apportent à la Ligue contre le Cancer. Merci à eux également pour la section de sport adapté qui donne à ces enfants une joie incommensurable que l'on peut découvrir dans leurs sourires.
  Entouré de toute une équipe nous travaillons sans relâche pour franchir toutes les barrières administratives qui se dressent devant nous et qui sont malheureusement de plus en plus nombreuses !
- L'acquisition de l'ancienne agence du Crédit Mutuel par la commune, transformée et louée à un cabinet de kiné est également un succès et donne entière satisfaction à un grand nombre de nos administrés. L'extension de ce bâtiment fait également partie de nos projets afin qu'une entente entre deux kinés puisse être possible et vous apporter encore plus de souplesse pour vos rendez-vous !

Côté environnement, l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente est également à l'étude. La loi climat et résilience impose déjà aux communes une étude de faisabilité afin de permettre une économie d'énergie. Un seuil de plus de 40% d'économies d'énergies sur un pôle de bâtiments communaux nous sera imposé très prochainement.

Vous accompagner dans cette transition avec l'aide de notre Communauté de Communes devient dorénavant possible en vous permettant d'obtenir une aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie et la déconnection des gouttières du réseau public.

Comme vous pouvez le lire et le voir dans les rues de la commune les projets ne manquent pas à Wolxheim et cela grâce à une équipe dynamique qui m'accompagne au quotidien !
Merci à eux.

Pour le moment, la priorité est de préparer au mieux vos futures vacances. Nous nous retrouverons à la rentrée par le prochain Wolxheim Infos.
A très bientôt

Bien à vous,

Adrien KIFFEL, Maire de WOLXHEIM.

Vie municipale

> Horaires d'ouverture de la Mairie

LUNDI	17h00 – 19h00
MARDI	10h00 – 12h00
JEUDI	15h00 – 18h00

Monsieur le Maire vous accueille aussi sur rendez-vous.

Fermeture du secrétariat de la mairie en raison des congés d'été :

- du 24 juillet au 9 août 2023
- du 18 au 23 septembre 2023

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.wolxheim.fr et à nous contacter par mail mairie@wolxheim.fr.

> Et aussi....

Abonnez-vous à la page **Commune de Wolxheim**, pour suivre nos actualités, nos évènements, informations communales, etc ...
https://www.facebook.com/wolxheim

> Wolxheim infos dématérialisé

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver votre *Wolxheim Infos* directement sur le site de la commune www.wolxheim.fr .
Ceux qui ne souhaitent plus recevoir de version papier sont priés de se faire connaitre en Mairie.

INTRAMUROS

Retrouvez toute l'actualité de Wolxheim sur l'application mobile* IntraMuros *!

Téléchargez gratuitement l'application **intraMuros** sur Google Play ou Apple Store.

Sélectionnez la Commune de **Wolxheim.**

Toutes les communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sont sur l'application !)

Une fois abonné aux notifications de la Commune, vous recevrez ses alertes.

Vous serez informé des « ***Evénements*** » de votre commune et des alentours.
Vous pourrez consulter ses « ***Actualités*** » et la rubrique « ***Découvrir*** » vous présentera la liste des lieux à visiter de votre territoire.

La page « ***Services*** » rassemblera des informations utiles au quotidien : annuaire, signaler, sondages, établissements scolaires, associations et commerces.

Vous souhaitez publier sur l'application ?
→ Demandez à la Mairie de devenir
« Contributeurs » *(pour les associations, écoles et commerces).*

> Location de chasse 2024-2033

Suite à la consultation écrite des propriétaires sur l'affectation du produit de la chasse, nous vous informons que les deux tiers des propriétaires possédant deux tiers des surfaces chassables ont répondu favorablement à l'abandon à la Commune du loyer de chasse. Le PV est affiché en mairie.

Etat civil et grands anniversaires

> Mariages

Félicitations à :

KROUPTCHENKO Kevin et STOLLESTEINER Laëtitia, mariage célébré à Wolxheim le 20 mai 2023

WITTMANN Pierrick et LIPPERT Sarah,
mariage célébré à Wolxheim le 10 juin 2023

> Décès

Nos peines à :

Denise FRIAND née FELDER le 26 octobre 1925 à Wasselonne, décédée le 20 avril 2023 à Wolxheim à la Maison de Retraite St Léon

Christian BOLZONI, né le 30 août 1965 à Sarrebourg, décédé le 27 avril 2023 à Strasbourg, domicilié 27, rue des Jardins

Fernand BOEHLER, né le 22 septembre 1933 à Wolxheim, décédé le 15 mai 2023 à Sélestat, domicilié 8, rue de l'Ile

> Grands anniversaires

06 juillet	FRICK-HELIER Marie-Thérèse, 94 ans
26 juillet	WALTER Gérard, 82 ans
29 juillet	GROSS-ADAM Marthe, 85 ans
04 août	RUDLOFF-HEITZ Denise, 90 ans
18 août	VOGT Bernard, 93 ans
18 août	KLOTZ Jean, 85 ans
20 août	WOLF-KLEIN Denise, 91 ans
24 août	VOGT Laurent, 85 ans
03 septembre	HOLDER Jean-Pierre, 88 ans
19 septembre	LEHN-SCHLERNITZAUER Madeleine, 89 ans
27 septembre	STROSSER Roland, 87 ans

Vie communale

> Conseil de Fabrique

Passage de témoin

Après vingt-six années de bons et loyaux services dont les onze dernières comme Président de la Fabrique, Pierre HERZOG a souhaité remettre ses fonctions.
C'est Mathieu KAUFMANN, entré au conseil de Fabrique en mars dernier qui a été élu pour lui succéder le 25 avril.
L'ensemble des conseillers remercie chaleureusement son président sortant pour son investissement durant ses années de mandats. Il a notamment entamé les récentes restaurations de deux de nos chapelles. Sa bienveillance et son esprit rassembleur ont été appréciés de tous, pour le plus grand bien de la Fabrique.
Le conseil est donc désormais constitué de :

Mathieu KAUFMANN, président
Martin MEYER, trésorier
Joseph VOGT, secrétaire
Michel KAUFMANN
Bruno SIEBERT
Adrien KIFFEL, membre de droit en tant que maire
Monsieur l'abbé Jauffrey WALTER, membre de droit en tant que curé.

Cette nouvelle équipe s'attellera à poursuivre ses missions qui sont, pour rappel, d'entretenir les bâtiments de la paroisse et de pourvoir à la bonne tenue du culte

> Messe au Horn

La messe dominicale du **9 juillet 2023** aura lieu sur le site du Horn à 10h.

Une procession nous y conduira à 9h30 depuis l'église du village.
Un vin d'honneur sera proposé à l'issue de la cérémonie. Les bénéfices serviront au fleurissement de l'église.

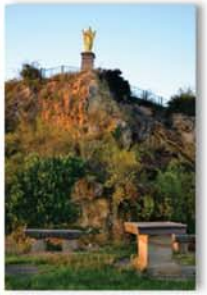

Vie communale

> Fête d'été 2023

Inscrivez-vous avant le 10 juillet 2023!

La fête d'été revient cette année à Wolxheim le :
samedi 22 juillet 2023.

Nous vous attendons à nouveau très nombreux pour partager ensemble une soirée gourmande et festive après une balade bucolique dans le vignoble.
Tous les renseignements sont disponibles en mairie ou sur le site https://wolxheim-en-fete.sitew.fr

> Vélo-Tour de la Comcom

La 21ème édition du Vélo-Tour aura lieu le
Dimanche 24 septembre 2023.

5 circuits balisés sont proposés depuis 4 points de départ différents pour un accès facile et sans voiture. Les inscriptions sont gratuites et se font le jour même entre 8h30 et 11h, depuis les 4 points de départ.

> Don du sang

Le prochain don du sang prévu à WOLXHEIM aura lieu à la Salle Polyvalente le
Mercredi 26 juillet 2023 de 17h à 20h.

Face aux besoins en produits sanguins qui ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années, vous pouvez donner votre sang régulièrement mais aussi promouvoir cet acte bénévole et généreux. Les hommes peuvent donner 6 fois par an et les femmes 4 fois.
D'avance, merci pour tous les malades qui en ont grand besoin.

> Amicale des Sapeurs-Pompiers

Bal du 13 juillet 2023

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Wolxheim propose à toutes et à tous, villageois, familles, amis et collègues de se retrouver le mercredi 13 juillet au soir à la salle polyvalente pour un bal populaire animé par les SARKA'STICKS .

Programme de la soirée :

- Cérémonie au Monument aux Morts à 19h30
- Distribution de brioches dans la cour de l'école
- Tartes flambées au feu de bois arrosées des meilleurs crus de Wolxheim
- Bal animé par les SARKA'STICKS
- Retraite aux flambeaux et vente de lampions
- Feu d'artifice dans le vignoble

Nous espérons vous voir nombreux !

> Rappels de civisme

Canisettes et poubelles

A nos amis les propriétaires de chiens, nous vous rappelons que des canisettes avec sachets et poubelle sont à disposition à divers endroits du village.
N'hésitez pas à en faire usage.

Vie communale

> Sensibilisation aux cambriolages

Vigilance !

Pour éviter de prêter le flanc à certaines tentations malveillantes, nous vous conseillons de respecter certaines règles simples:

- Placer en lieu sûr et éloigné des accès et des fenêtres les bijoux, papiers d'identité, moyens de paiement et autres objets de valeur
- Pensez à photographier ces objets pour faciliter les recherches en cas de vol
- Ne pas indiquer de coordonnées ni d'adresse sur les trousseaux de clés
- Remplacer les serrures en cas d'emménagement dans un nouveau logement

En cas d'absence prolongée, il est possible d'informer la gendarmerie qui assurera des passages à proximité du domicile.

> Plan canicule

A l'approche de l'été il est fortement conseillé, pour les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes handicapées, de s'inscrire sur le registre auprès de la mairie pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

> Opération tranquillité vacances

Pour partir l'esprit tranquille pendant les vacances la Gendarmerie propose « l'opération tranquillité vacances » avec un service de rondes ponctuelles en fonction de leur disponibilité afin de s'assurer que tout est en ordre dans votre quartier.

Pour se faire il suffit de vous rendre dans leurs locaux à MOLSHEIM muni d'une pièce d'identité afin de remplir un formulaire avec les différents renseignements (durée de votre séjour de vacances, animaux, personne de confiance ayant vos clés, personne à contacter en cas de besoin …).

Horaires d'ouverture :

- en semaine :	8H-12H et 14H-18H
- dimanche et jours fériés	9H-12H et 15H-18H
	Tél 03.88.04.81.10

> Annonce

Coiffeur à domicile

Nouveau

Céline, maître coiffeur, je vous propose mes services de coiffure à votre domicile.
Coiffeuse éco-engagée, je travaille avec des produits professionnels français de qualité, composés d'ingrédients d'origine naturels et respectueux de l'environnement. Je recycle vos cheveux coupés via mon partenaire Capillum et lorsque la longueur le permet, nous faisons un Don de Cheveux.

Professionnelle passionnée et à l'écoute de vos besoins, je serai heureuse de vous embellir.
Prenez rendez-vous 06 86 01 77 54
Wolxheim et alentours

> Annonce

Club d'échecs

Club d'Echecs de la Bruche
Ergersheim – Molsheim
Agrément J&S : 67 S 877

Un jeu, de la réflexion, des stratégies
Le club d'échec de la BRUCHE
vous propose de découvrir ou approfondir les échecs,
pendant les vacances d'été

Tous les mercredis de 9H00 – 12H00

à la salle polyvalente d'Ergersheim

Renseignements auprès de Jacques DURINGER au 03 88 58 10 29.
Préférence jd.ergers@gmail.com

Label Club Formateur 2019– 2021
Décerné par la Fédération Française des Echecs

Ne pas jeter sur la voie publique

Vie communale

> Travaux rue de l'Ile

Attention travaux !

La Communauté de Communes mène actuellement d'importants travaux de rénovation du réseau d'eau potable de la rue de l'Ile.
A l'issue, la Commune procèdera cet été à la réfection totale de la voirie.
L'accès aux riverains s'en trouve temporairement perturbé.
Les entreprises de travaux sont sensibilisées au fait de limiter les gênes occasionnées.

> Nuisances sonores

En cette période estivale il est de bon ton de rappeler quelques règles essentielles de bon voisinage et de vivre ensemble dans le village.

Il est ainsi souhaité que chacun d'entre-nous utilise avec parcimonie les tondeuses et autres appareils de bricolage et de jardinage bruyants, dans le respect du voisinage.

De même il peut arriver que certaines festivités privées se prolongent tardivement dans la nuit en extérieur.
Dans ce cas, merci de veiller au respect de la tranquillité des autres villageois.

Vie associative

> CS Wolxheim

Challenge Tony GOETZ

La 5ème édition du Challenge Tony Goetz a été une véritable réussite avec un format élargi à 16 équipes cette année, soit presque plus de 160 joueurs et 400 personnes au total sur la journée. La météo et la convivialité étaient au rendez-vous en ce samedi 17 juin 2023 ! Du football, des challenges équipes insolites et un immense rassemblement solidaire sur le terrain en hommage à **Anthony Goetz**.
Un temps fort avec des paroles émouvantes de la part du président de Ligue Conte Le Cancer, Gilbert Schneider, du président du CS Wolxheim, Julio Da Silva puis du maire de Wolxheim Adrien Kiffel.
Un événement placé plus que jamais sous le signe de la solidarité avec plus de 4000€ récoltés en faveur de La **Ligue Contre le Cancer** grâce à la participation des joueurs et à la tombola solidaire et ses centaines de lots offerts par un nombre d'entreprises record cette année.

Un immense merci aux bénévoles du CS Wolxheim sans qui rien ne serait possible, aux entreprises partenaires qui ont contribué largement à la réussite de la tombola avec des centaines de lots mais aussi aux joueurs qui ont rendu cet événement si convivial !

Nouvelle saison 2023/2024

Le club est à la recherche de nouveaux pratiquants garçons et filles à partir de 5 ans ainsi que de nouveaux partenaires. Pour plus d'informations contacter le Président M. DA SILVA Julio au 06.86.81.40.19.

Vie Institutionnelle

> Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig

L'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig organise comme chaque été des sorties estivales.

Au programme

Les visites commentées

<u>à Molsheim :</u>

- Visite de la Chartreuse en nocturne les mardis 18 juillet, 1er et 22 août
- Eglise des Jésuites en nocturne les jeudis 13 et 27 juillet,10 août

<u>à Niederhaslach :</u>

- Collégiale Saint-Florent les vendredis 28 juillet et 18 août

<u>à Mutzig :</u>

- Dompeter et Chapelle Saint-Ulrich le lundi 17 juillet
- Mutzig insolite le lundi 7 août

Les balades accompagnées

- Sentier des casemates à Soultz-les-Bains les lundis 24 juillet et 14 août
- Sentier des bornes à Altorf les jeudis 20 juillet et 3 août
- Balades familiales : les mercredis 19 juillet à Molsheim, 26 juillet à Dorlisheim et 2 août à Avolsheim
- Balades contées de Molsheim : les vendredis 4 et 11 août

Les insolites

- Visite et dégustation de la Ferme des Petites Bêtes et du village de Dachstein, les mercredis12 juillet et 16 août au tarif de 8 € par personne.
- Atelier «Cultivez le Safran» à Molsheim les dimanches 18 et 25 juin, les 2, 9, 16, 23, 30 juillet au tarif de 23 € par personne.

Inscriptions et informations au 03 88 38 11 61

> Communauté de commune Molsheim-Mutzig

De quoi parle-t-on ?

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig s'est engagée à travers sa **politique de gestion des eaux pluviales**, à améliorer le fonctionnement de ses systèmes d'assainissement et le fonctionnement du **cycle naturel de l'eau.** Pour cela, la collectivité met en place une **aide financière** pour tout foyer souhaitant participer à cette démarche, en **déconnectant tout ou partie de ses surfaces imperméables (toiture, terrasse, cour pavée, ...) du réseau d'assainissement public**, par la mise en place de **système d'infiltration ou de réutilisation** des eaux pluviales.

Quel est le montant de l'aide ?

Le montant de l'aide est fixé à **50% des achats ou travaux réalisés**, plafonné à 250€ TTC par foyer (dans le cas de copropriété, le plafond est ramené à 100€ TTC par unité de logement)

Quels sont les aménagements éligibles ?

Tous les aménagements **déconnectant les eaux pluviales** du réseau d'assainissement public sont éligibles à l'aide, par exemple :

- l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie
- la modification de gouttières
- la réalisation d'une tranchée d'infiltration
- l'aménagement spécifique du jardin, ...

La Communauté de Communes **étudiera chaque projet** avant d'octroyer l'aide.

2 route Ecospace
67120 MOLSHEIM
Tel : 03 88 49 82 58
www.cc-molsheim-mutzig.fr

> Finances publiques

Communiqué de Presse

Propriétaires : vous disposez d'un délai supplémentaire pour effectuer votre déclaration d'occupation dans l'espace « Gérer mes biens immobiliers » sur impots.gouv.fr.

En 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour l'ensemble des ménages. Elle reste cependant applicable sur les résidences secondaires et les locaux vacants.

Afin de bien identifier les locaux qui doivent être exonérés, une obligation déclarative a été mise en place pour l'ensemble des propriétaires depuis le 1er janvier 2023. Pour chacun de ses locaux, chaque propriétaire doit indiquer à quel titre il l'occupe et, quand il ne l'occupe pas lui-même, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les locaux annexes (parking, cave...) doivent être déclarés avec le logement dont ils dépendent.
Cette obligation déclarative doit être réalisée avant le 30 juin.

Compte tenu de l'afflux de déclarations en fin de période, il vous est possible de l'effectuer sans pénalités jusqu'au 31 juillet 2023 inclus.

Vous n'avez pas accès à Internet ou avez besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ? Nos agents sont à votre disposition au **0 809 401 401** (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Vous pouvez également accéder à un ordinateur en libre-service et bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans votre service des impôts des particuliers ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous.

Votre déclaration est accessible depuis le service en ligne « Biens immobiliers » à partir de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.
Pour faciliter cette démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Si votre situation n'a pas changé, vous devez simplement valider la déclaration. Dans le cas contraire, il convient de la corriger pour la mettre à jour. Une fois cette déclaration réalisée, vous n'aurez pas à intervenir chaque année, seul un changement de situation d'occupation nécessitera une nouvelle intervention de votre part.

Il est possible que vous constatiez que le descriptif de vos biens immobiliers affichés dans votre espace particulier n'est pas totalement exact.

Cette situation ne doit pas vous empêcher d'effectuer votre déclaration d'occupation, qui est totalement indépendante. Vous pouvez effectuer une demande de modification du descriptif de vos biens en écrivant aux services de la DGFIP via votre messagerie sécurisée sans date limite. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « Gérer mes biens

FINANCES PUBLIQUES

Recette de saison

> Tarte aux légumes du soleil

Pour 6 personnes
Préparation 20 minutes
Cuisson 25 minutes

- 1 pâte brisée
- 4 tomates ou 1 cuillère à soupe de concentré de tomates
- 1 poivron vert et 1 poivron rouge
- 1 oignon
- 1 aubergine (petite) et ½ courgette
- 50 g de moutarde fine et douce Amora
- 10 g de parmesan râpé et Huile d'olive

Préchauffer le four à 180°C.
Précuire la pâte dans son moule pendant 15 minutes à 180°C.
Faire cuire simultanément dans une poêle les oignons, les tomates et les poivrons.
Dans une autre poêle, faire cuire les aubergines et les courgettes avec un filet d'huile d'olive pendant 15 minutes.
Mélanger les ingrédients des deux poêles. Rajouter la moutarde fine et douce Amora et mélanger à nouveau.
Verser la préparation sur la pâte brisée précuite.
Recouvrir la préparation de parmesan.
Servir. Accompagner d'une salade verte.

Vie scolaire

> École maternelle

Notre potager

Lundi 22 mai, on a planté 4 plants de **tomate**, 2 plants de **potiron** et un plant de **basilic.** On a rebouché les trous avec la terre qui était toute sèche et toute dure !
Les grands (CE1) ont planté toutes sortes de **courges** et ont **paillé** tout autour des plantations. (pour que ça reste bien mouillé !)
Dans notre potager, il y a aussi des plants de **groseille, framboise et fraise.** Et on a arrosé, arrosé, arrosé parce

> École élémentaire

Tournoi de basket à Gresswiller pour les CE1

Le jeudi 8 juin 2023, les élèves de CE1 ont participé à un tournoi de basket à Gresswiller. Il y avait beaucoup d'autres écoles des environs. Nos 4 équipes de verts ont gagné presque tous leurs matchs !

Une page d'Histoire

Point de départ de notre prochaine fête d'été, c'est un des monuments emblématiques de notre village. Il suffit de rechercher des images de Wolxheim sur un moteur de recherche bien connu pour s'en rendre compte : la chapelle Saint-Denis est une des stars de notre vignoble. Elle serait, selon la tradition orale, le bâtiment le plus ancien de Wolxheim dont les origines remontraient à la présence des Romains en Alsace.

Au XII^{e} siècle un document atteste de la présence d'une ferme dans ce vallon du village appelé alors Wolfgangsheim. La tradition locale a voulu y voir la survivance d'une « villa » romaine, c'est-à-dire d'une exploitation agricole (ou viticole en l'occurrence) attachée à une maison d'habitation pour des familles de notables, propriétaires du domaine. Les Romains vénéraient Bacchus comme dieu du vin. Or Bacchus n'est autre que l'équivalent du dieu grec Dionysos. De là on a pu considérer que le patronage de la chapelle n'était que le dérivé christianisé d'un culte antérieur et par conséquent qu'un temple dédié à Bacchus/Dionysos s'élevait initialement à l'endroit de la chapelle Saint-Denis. En effet, en latin Denis se traduit *Dionysius*. L'hypothèse, bien qu'attrayante, n'a jamais pu être corroborée, faute de fouilles sur le site.

En revanche une supposition plus étayée s'appuie sur l'identité du propriétaire de la ferme du XII^{e} siècle attestée plus haut. Elle appartenait au prieuré de Lièpvre dans le Val d'Argent. Cette institution religieuse dépendait de la prestigieuse abbaye de Saint-Denis, au nord de Paris, nécropole des rois de France.

Il est donc probable que les moines aient tout simplement érigé une première chapelle dédiée à leur saint patron, martyr et premier évêque de Paris. Nous avions tenu un raisonnement similaire à propos de l'appellation de notre église paroissiale Saint-Étienne (cf. WI n°28, décembre 2020).

Une explication plus romantique des origines de la chapelle est enfin contée dans la légende de l'hydre : alors que les vignerons avaient démoli le temple de Bacchus, une hydre à trois têtes, bête monstrueuse surgie de la mythologie gréco-romaine, s'était mise à terroriser les habitants du village. Un jour une jeune femme vint entretenir sa vigne près du sanctuaire païen détruit. Cette misérable vigne était tout ce qui restait comme moyen de subsistance à cette pauvre femme qui vivait avec sa mère malade et vieillissante. Malgré la peur du monstre elle n'avait d'autre choix que de continuer à soigner ses quelques arpents. Soudain la bête sortit de sa cachette et s'en prit à la jeune femme épouvantée et sans défense.

L'hydre étant réputée pour avoir une de ses têtes immortelle, la jeune femme invoqua saint Denis afin qu'il vienne la délivrer des griffes du monstre. C'est alors que le saint apparut devant elle et vainquit l'hydre grâce à son halo de lumière. En reconnaissance pour les avoir délivrés de la bête, les villageois rebâtirent le sanctuaire pour le dédier à saint Denis.

Carte postale des années 1960.

Mais pourquoi la jeune femme de la légende pria-t-elle saint Denis pour sa délivrance ? Denis avait connu le martyr par décapitation. Le supplice eu lieu sur une colline au nord de Paris, le mont des martyrs, connu aujourd'hui sous le nom de Montmartre. Mais alors qu'on lui avait déjà tranché la tête, il se leva, emportant sa tête dans ses mains et parcouru plusieurs kilomètres vers le nord pour désigner le lieu de sa sépulture. C'est là qu'on érigea la basilique et l'abbaye qui portera son nom suite à ce miracle. Quoi de plus naturel donc pour vaincre l'hydre à trois têtes, dont l'une immortelle, que de faire appel à un saint décapité qui avait porté sa tête dans ses bras ?

Saint Denis est d'ailleurs représenté dans la chapelle par une très étonnante statue du XVII^{e} siècle où le saint porte sa tête contre sa poitrine, conformément à l'iconographie habituelle du martyr, mais à laquelle on a rajouté une tête sur les épaules au XIX^{e} siècle pour des raisons inconnues.

Venons-en à l'architecture de l'édifice. Le chœur est résolument gothique avec son abside à pans coupés, ses baies en arc brisés et ses contreforts. Il pourrait bien remonter, du moins en partie, au XIV^{e} siècle. La nef est probablement du XVII^{e} siècle, élevée par le curé Friedrich Daham. En 1703 Marie Ursule Audran, épouse du meunier et maire de Wolxheim François Audran est inhumée à l'entrée du chœur. À la Révolution la chapelle est vendue comme Bien National. Pour la sauver de la démolition, elle est achetée par les familles Joessel et Woeckel qui la cèdent en 1834 à la commune afin d'installer le cimetière autour. Situé au cœur du village, l'ancien cimetière s'étendait sur le flanc sud de l'église, au bord du Muhlbach. Il fut fermé en 1838 et les sépultures transférées au pied de la chapelle Saint-Denis.

Le sanctuaire connu une importante restauration en 1878. C'est sans doute à cette époque que fut créée l'entrée latérale. Auparavant la porte se situait dans l'axe du chœur et était surmontée d'un auvent. On distingue toujours l'arc de l'ancienne porte sur le mur ouest, ainsi que les deux consoles de pierre qui soutenaient la partie haute de l'auvent.

Outre la statue de saint Denis, la chapelle renferme deux statues de saint Sébastien et saint Roch ainsi qu'un chemin de croix de 1847, malheureusement dépossédé de trois de ses stations à la suite de vols. Les deux grandes toiles du fond représentent les quatorze saints auxiliaire et la libération des âmes du purgatoire.

Gageons qu'à l'occasion du 22 juillet prochain, la vénérable chapelle sera a nouveau prise dans l'objectif des photographes randonneurs.

Les statues de saint Roch (à gauche) et saint Sébastien (à droite), les patrons secondaires de la chapelle.

Imprimerie Chryss Molsheim